

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angers, le 30 avril 2024

Retour des locataires dans leur résidence Villa Madeleine : Foncia met à l'honneur la force du collectif

Après seulement quatre mois de travaux, Foncia annonce le retour dans leur logement des 37 locataires de la résidence Villa Madeleine à Angers à la suite de l'incendie survenu le 16 décembre 2023. Foncière Logement, en tant que bailleur de la résidence, accompagné de Foncia, en qualité de gestionnaire de la résidence, les services de la Mairie d'Angers et l'ensemble des entreprises mandatées se sont mobilisés dès les premiers moments et tout au long des travaux pour et auprès des résidents. Cette force du collectif a permis d'offrir un accompagnement vers la reconstruction pour les locataires, dans un délai record.

Un travail collectif au service des résidents

Le 16 décembre 2023, la résidence Villa Madeleine, 4 rue Charles Denis, à Angers subit un violent incendie au sein de son parking, provoquant de nombreux dégâts qui ont nécessité un arrêté de péril et ont conduit à l'évacuation de l'ensemble des 37 locataires des 32 logements de l'immeuble. Dès les premiers instants, **sous la supervision de Foncière Logement**, les équipes Foncia se sont mobilisées auprès des résidents par la mise en place d'une cellule d'urgence sur place afin de proposer à chacun des locataires une solution de relogement immédiate en coordination avec la mairie et l'assurance habitation de chaque locataire permettant ainsi à tous de bénéficier **d'un relogement le jour-même** ; puis de bénéficier dès le 19 décembre 2023 et jusqu'au 29 avril 2024 d'un relogement pris en charge par Foncière Logement à hauteur de 400 000 € et géré par Foncia.

Avec le concours de l'ensemble des parties prenantes, Foncia a immédiatement commandité les constatations et expertises avec l'aide des entreprises compétentes dans le but d'entreprendre rapidement les travaux de reconstruction¹.

Ces travaux, aussi massifs que nécessaires, ont mobilisé **une douzaine d'entreprises**, pour un préjudice dont le montant financier est estimé à 800 000 €.

En seulement **4 mois**, ce travail collectif a permis à l'immeuble d'être **décontaminé, rénové et contrôlé afin de garantir des logements sains et sûrs** pour l'ensemble de ses habitants.

À l'aide de ce travail collectif, la ville d'Angers a prononcé le 24 avril 2024 la levée de l'arrêté de péril, permettant ainsi aux **locataires de regagner leur domicile dans les meilleures conditions possibles**.

« Soucieuse de ses locataires, Foncière Logement a pris en charge, directement et immédiatement, l'ensemble des frais de relogement, les mesures conservatoires et les travaux consécutifs à ce sinistre. Le retour dans les lieux des locataires, dans un temps record au vu de l'ampleur des dégâts, est une bonne nouvelle pour les familles, à laquelle nous avons activement contribué avec notre gestionnaire Foncia. » - Chantal Berthier, Directrice de la gestion immobilière de Foncière Logement.

« Nous nous réjouissons du travail colossal abattu par l'ensemble des parties prenantes ayant démontré leur savoir-faire, leur professionnalisme et leur investissement sans faille, dans un contexte de crise. Nous remercions Foncière Logement, les services de la ville d'Angers, les pompiers, la police, ainsi que les entreprises ayant répondu à l'appel pour œuvrer à la prise en charge urgente des locataires et à la

¹ Liste de l'ensemble des étapes et des travaux en annexe

reconstruction de l'immeuble dans un temps record. Le tout n'aurait pas été possible sans la pleine mobilisation des équipes de Foncia Angers, pour orchestrer le tout. » - Vincent Fourreau, Président de Foncia Anjou-Maine.

À propos de Foncia

Foncia, n° 1 en France de la gestion de copropriétés, de la gestion locative et de la location de biens, est une filiale d'Emeria, le leader européen des services immobiliers résidentiels. En 2023, forte de 600 agences en France et de plus de 10 000 collaborateurs et collaboratrices, Foncia a géré 70 000 immeubles en gestion de copropriétés et 400 000 biens en location dont 70 000 trouvés par Foncia. Foncia a réalisé plus de 17 000 transactions et 31 000 locations vacances.

Foncia accompagne au quotidien plus de 3 millions de clients à chaque étape de leur vie. Dès le premier choix de location ou d'achat d'un bien immobilier, pour y vivre, se constituer un patrimoine, ou compléter ses revenus, Foncia gère ainsi à la fois le projet de vie du bien et de son propriétaire de bout en bout.

En 2023, Foncia a obtenu le label « Les leaders de l'innovation » qui récompense les entreprises françaises les plus avancées en matière d'innovations.

Pour plus de renseignements : visitez foncia.com et retrouvez Foncia sur ,  et .

Contact presse :

Havas Paris : foncia@havas.com / + 33 1 57 77 74 76 / +33 1 57 77 74 72 / +33 1 46 93 15 17

À propos de Foncière Logement

Créée en 2002 en application d'une convention conclue avec l'État, gérée par les partenaires sociaux, Foncière Logement est une association à but non lucratif, membre du groupe Action Logement.

Investie de missions d'intérêt général, Foncière Logement construit et gère des logements abordables pour les salariés du secteur privé. Elle favorise la mixité sociale en investissant dans les zones tendues et les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Elle lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

Enfin, elle contribue au financement des retraites du secteur privé, par transfert gratuit de son patrimoine à AGIRC-ARRCO.

Contact Presse

Jean-Marie Vinas – 06 03 26 67 84 – jeanmarie.vinas@ha-ha.fr